

Mercredi, 17 novembre 2010

La Côte +

Mies affiche le plus bas taux d'imposition de Terre Sainte

A Mies, le taux d'imposition a été l'un des points importants du Conseil communal qui s'est déroulé début novembre. Après acceptation de l'amendement proposé par la commission des finances, le point d'impôt baisse de 65 à 50 centimes pour l'année 2011.

En 2009, la commune a réalisé un exercice presque équilibré avec un taux de 55 centimes. En 2010, en raison des prévisions cantonales concernant la facture sociale et le fond de péréquation, le taux d'imposition avait été augmenté de 10 points, passant à 65 %.

Pour 2011, le système va changer concernant le calcul de la facture sociale et devenir plus stable. Effectivement, le canton reprend à sa charge six points d'impôts.

En tenant compte de la reprise de l'activité économique, de l'augmentation des habitants et d'un résultat 2010 probablement positif, le préavis présenté par Claude Figeat, municipal responsable des finances proposait un taux de 53 %. Plus optimiste, la commission des finances allait plus loin en suggérant au Conseil de fixer le taux à 50 % soit une baisse de 15 points. Au moment de la discussion, des conseillers ont estimé que Mies pouvait se permettre cette baisse, puisque la commune dispose de provisions de l'ordre de 4,5 millions. Lors du vote, le Conseil a massivement accepté l'amendement. Mies affiche ainsi le taux d'imposition 2011 le plus bas de Terre Sainte. LUDIVINE GUEx